

MES RÉSEAUX ET MOI

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. »

Article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme

« Chacun a droit au respect de sa vie privée. »

Article 9 du Code civil

Avec mes réseaux,
je garde le lien avec
mes amis, je montre
ce que je fais et ce que
j'aime !



À QUOI ME SERVENT LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Je m'y suis inscrit pour rester en contact avec mes amis. Depuis, mes réseaux sociaux me sont indispensables pour exister, interagir et m'informer :

- ▶ ils sont ma carte de visite. J'y montre ma personnalité, mon humeur...
- ▶ ils sont mon lieu d'expression. Mon opinion y a la même valeur que celle des autres...
- ▶ ils sont une façon de me tenir au courant. Je choisis les sources et les sujets qui m'intéressent...

Grâce à eux, je me construis une identité numérique et me crée un réseau. Ils me permettent de découvrir des personnes différentes, de partager des contenus (photos, vidéos...), de nouer des liens professionnels, de monter des projets...



Il existe de nombreux réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Google+, Dailymotion, LinkedIn...

DONNÉES PERSONNELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux réunissent dans des bases de données tes informations de profil et tes centres d'intérêts avec ceux des autres utilisateurs.

Ces données, recoupées selon des critères précis mais anonymes (localisation, âge, sexe, etc.), leur permettent d'offrir un service de publicité ciblée à des annonceurs, sans fournir tes données personnelles.

Interroge-toi sur ce que tu partages et sur les données personnelles que tu enregistres. N'hésite pas à vérifier l'historique de tes activités.

JE CONTRÔLE MON IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Pour adapter mes réseaux sociaux à mes besoins, je peux modifier mes règles de confidentialité et mes paramètres de sécurité. Je vais me renseigner sur l'espace dédié de chaque réseau auquel je m'inscris.

Je vérifie régulièrement ces différents paramètres pour les maintenir à jour.

PAR EXEMPLE, SUR FACEBOOK...

...Je peux accéder à la page « Conditions et règlements de Facebook » en cliquant sur « Conditions d'utilisation » <https://fr-fr.facebook.com/policies>

Les règles de confidentialité :

- ▶ **je définis** les informations de mon profil et qui peut y accéder,
- ▶ **je gère** qui peut voir mes publications,
- ▶ **je décide** qui peut m'inviter à devenir son ami et qui peut me trouver avec une recherche.

Les paramètres de sécurité :

- ▶ **je contrôle** les appareils qui se connectent à mon compte pour éviter l'usurpation d'identité,
- ▶ **je choisis** comment toutes mes informations sont utilisées à des fins publicitaires par des sites tiers.

FACEBOOK, MA BOÎTE À OUTILS

Je peux « tchatter », publier des textes, des photos, des vidéos, des liens, chercher de l'information, jouer... C'est ma boîte à outils !

Je peux y accéder de n'importe où, n'importe quand : il est présent sur tous les appareils (fixes ou mobiles) dans toutes les langues.

Je peux y retrouver facilement, rapidement et gratuitement mes amis, mes marques préférées, mes chanteurs, mes stars, mes communautés de fans, etc.



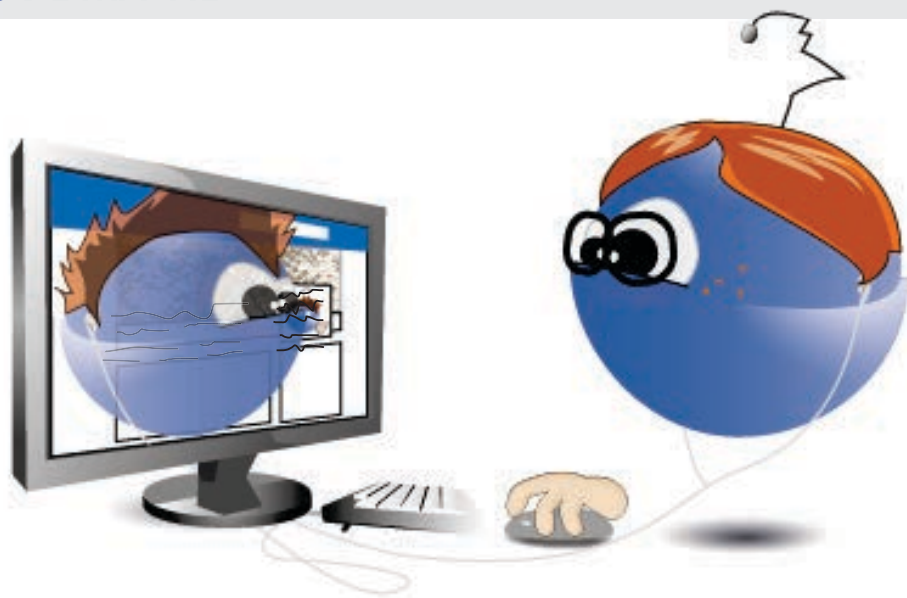
LES GROUPES ET LES PAGES DANS FACEBOOK

Lorsque je crée un groupe, je choisis sa composition, sa visibilité (ouvert, fermé, secret) et les publications des membres.

Lorsque je crée une page, je suis responsable de son contenu quel qu'en soit l'auteur (commentaires inclus) et même si le lien entre la page et le compte n'est pas visible.

RÉSEAUX SOCIAUX, DES REFLETS DE MA VIE

Ce que tu partages sur les réseaux sociaux peut être conforme à ta personnalité ou très différent. Dans tous les cas, il convient d'**apprendre à gérer ton identité numérique**, à la maîtriser pour mesurer les conséquences de tes publications et pouvoir les assumer.



VIE PRIVÉE / VIE PUBLIQUE

Une information mise en ligne sur un réseau social peut échapper à ton contrôle, elle peut être reprise et amplifiée par ton réseau... Voire en sortir.

Est-ce que tout mérite d'être diffusé ?

Interroge-toi sur le caractère privé ou public de l'information que tu veux partager.

RÉSEAUX SOCIAUX, UN OUTIL D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ ?

Créer et faire vivre une communauté sur un réseau social te permet de t'engager dans des projets qui te tiennent à cœur. Inciter à l'échange, favoriser le partage et animer des débats te permettent de **développer tes compétences de citoyen responsable**.

RÉSEAUX SOCIAUX, SOURCE D'INFORMATIONS FIABLES ?

Les réseaux sociaux sont une caisse de résonance pour « buzzer » sur des faits avérés comme sur des rumeurs. Comme pour toute source d'informations, il est indispensable d'exercer ton esprit critique sur ce que tu lis, entends ou vois dans ton fil d'actualités.

Pense à vérifier la source et croise avec d'autres médias.

Directeur de publication :

- Pascal Cotentin

Directrice de collection :

- Lydia Bretos

Rédaction :

- Sylvain Joseph
- Clément Hesling
- Isabelle Alexandre
- Christine Fiasson
- Véronique Le Quenenec
- Marc Février

Relecture :

- Service édition

Maquette / graphisme :

- Anaïs Couty

Communication :

- Erwan Le Tallec
- information@crdp.ac-versailles.fr

Fabrication :

- Montligeon

MémoTice est édité par le CRDP de l'académie de Versailles

www.crdp.ac-versailles.fr

2, rue Pierre-Bourdan

78160 Marly-le-Roi

Pour aller plus loin :

www.ctoutnet.fr

